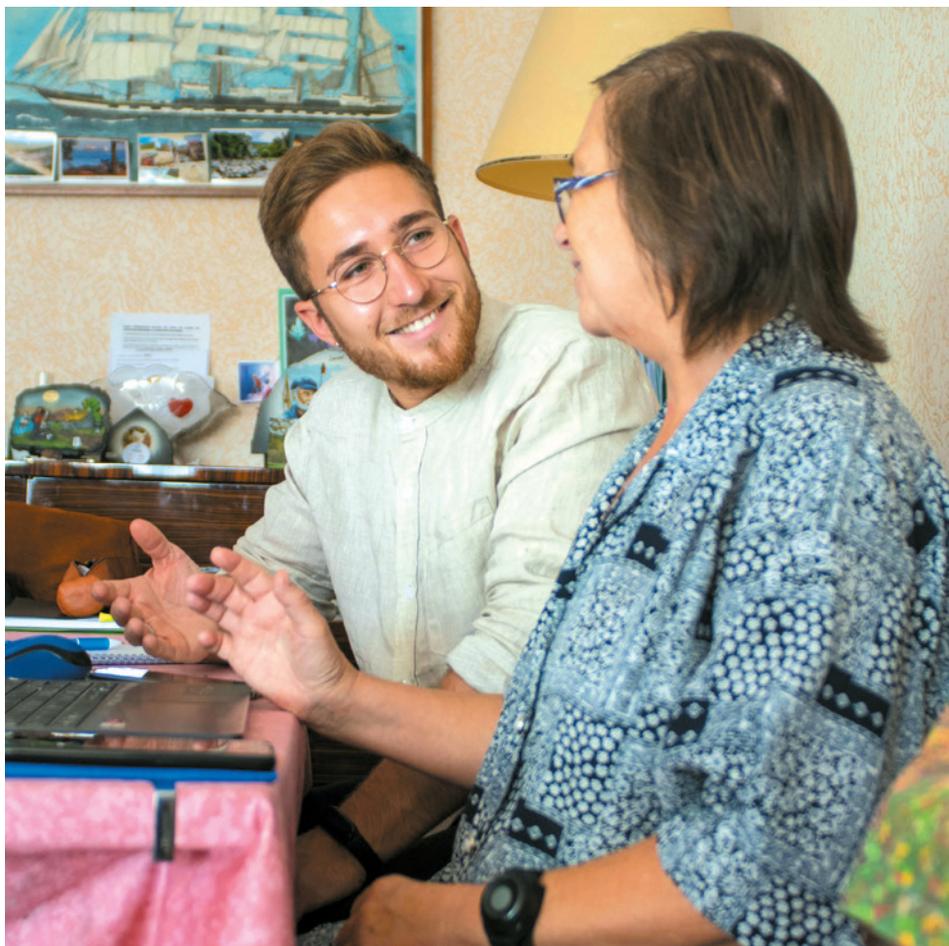




Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
(SAMSAH) - Paris

La Note Bleue



Bienvenue à vous !

L'équipe du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) *La Note Bleue* est heureuse de vous accueillir et s'engage à mettre tout en œuvre pour vous apporter un soutien adapté à vos besoins et faciliter votre quotidien.

Vous trouverez dans ce livret les informations qui vous permettront de mieux connaître l'organisation du SAMSAH et les modalités pratiques.

Nous vous invitons à le lire et à en parler avec votre entourage. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La direction



La vocation du SAMSAH est de permettre aux personnes accompagnées de retrouver la plus grande autonomie possible.

Le SAMSAH

Ouvert en 2008, le SAMSAH *La Note Bleue* prend en charge des personnes adultes âgées de dix-huit ans et plus, victimes de lésions cérébrales acquises, qui souhaitent rester à domicile et qui ont besoin d'un accompagnement thérapeutique et social durable.

Les bureaux administratifs sont situés dans le 12^e arrondissement de Paris, à proximité de la station de métro Reuilly-Diderot. Le SAMSAH partage les locaux avec le Centre d'Accueil de Jour Médicalisé du même nom.

La vocation du SAMSAH est de permettre aux personnes accompagnées de retrouver la plus grande autonomie possible. Pour cela, le service propose notamment :

- d'évaluer les besoins, les capacités et les attentes du bénéficiaire afin d'établir un projet de vie adapté ;
- d'apporter une assistance dans tous les actes de la vie quotidienne (courses, ménage, confection des repas, gestion du budget...) en contribuant à mettre en place et à coordonner les aides techniques et humaines nécessaires ;
- d'assurer la coordination des soins ;
- de proposer un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert ;
- de contribuer à maintenir ou à développer les liens familiaux, sociaux ou professionnels afin de prévenir tout risque d'isolement ou de repli sur soi ;
- d'apporter conseils et soutien dans les démarches administratives à accomplir ;
- de proposer des actions de sensibilisation et de formation à l'ensemble des intervenants familiaux ou professionnels auprès des personnes accueillies ;
- de favoriser la mise en place de relais pour sécuriser l'avenir.

Le SAMSAH est agréé pour accueillir 30 personnes. Il est entièrement habilité à l'aide sociale : le financement du service est assuré pour la partie soins par l'Assurance Maladie, sous contrôle de l'ARS, et pour la partie fonctionnement par le Conseil Départemental, au titre de l'aide sociale.

L'admission

Le SAMSAH *La Note Bleue* est un établissement médico-social. Pour bénéficier d'une prise en charge, l'obtention d'une orientation en SAMSAH délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) est indispensable.

Vous devrez ensuite remplir un dossier d'admission à retirer auprès de nos services.

Votre dossier sera examiné par l'équipe de direction, le médecin coordonnateur et le neuropsychologue du SAMSAH. Un entretien de préadmission pourra vous être proposé lors d'une visite à votre domicile. La commission d'admission de l'établissement prendra ensuite sa décision.

Si votre admission est acceptée, un contrat d'accompagnement sera signé lors d'une visite à domicile en présence d'un ou de plusieurs membres de la commission d'admission. Il est conclu entre le SAMSAH et vous-même. Il permet de définir les objectifs et la nature de l'accompagnement proposé par le service. Il rendra définitive votre admission.

Par la suite, des rencontres à votre domicile avec tous les membres de l'équipe concernés par votre accompagnement seront organisées. Des professionnels référents seront nommés. Ils seront vos interlocuteurs privilégiés, ceux de votre famille ou tuteur, ainsi que de tout partenaire éventuel.



L'équipe effectuera une évaluation globale de vos potentiels, de vos besoins et de vos attentes.

L'équipe pluridisciplinaire et le travail en réseau

Afin de vous accompagner dans votre projet de vie, le SAMSAH dispose d'une équipe pluridisciplinaire qui assure une prise en charge tout au long de l'année. Elle est composée de professionnels :

- **administratifs** : directeur, chef de service et assistant de direction ;
- **socio-éducatifs** : éducateur spécialisé, aide médico-psychologique, conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social... ;
- **thérapeutiques** : neuropsychologue, ergothérapeute... ;
- **médicaux** : médecin coordonnateur, infirmier...

L'approche pluridisciplinaire est l'une des clés de votre accompagnement.

Le SAMSAH est par ailleurs inscrit dans la filière de prise en charge des traumatisés crâniens en Île-de-France. Il a des liens avec le Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien (CRFTC), avec l'Association des Familles de Traumatisés

Crâniens (AFTC) Île-de-France/Paris et des structures médicales et médico-sociales d'Île-de-France recevant des personnes cérébrolésées parmi lesquelles des hôpitaux, des Unités d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle (UEROS), des foyers d'hébergement, des centres de médecine physique et de réadaptation...

Des coopérations sont établies avec les associations locales. Des conventions ont été conclues pour l'accès aux activités de loisirs, sportives ou culturelles, qui s'y pratiquent.

Plus largement, le SAMSAH s'efforce de multiplier tout contact ou partenariat susceptibles d'aider à la socialisation et à l'ouverture sur l'extérieur.

Un accompagnement sur mesure

À vos côtés jour après jour, notre objectif est de faciliter votre quotidien, de vous apporter écoute et conseils et de vous donner accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Respectueux de vos envies et de votre rythme de vie, nous avons à cœur de vous placer au centre du dispositif et vous offrons la possibilité d'être co-auteur de votre parcours.

Dans les six mois suivant votre admission, un premier Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) est rédigé par l'équipe du SAMSAH afin de formaliser votre projet de vie et votre programme d'accompagnement. Il tient compte :

- de vos attentes ;
- des observations recueillies auprès de votre entourage ;
- de vos aptitudes et difficultés identifiées ;
- des évaluations réalisées.

Sont établies des priorités d'action, avec des échéances à court, moyen et long termes. Ce PAP fera l'objet d'évaluations régulières tenant compte de l'évolution de vos besoins. Il sera réadapté chaque année en concertation avec vous et votre famille.

La périodicité des interventions et les heures de présence dépendent du programme défini avec vous.

Les professionnels se déplacent à votre domicile et peuvent vous accompagner à l'extérieur, dans vos démarches, selon les besoins définis (rendez-vous administratifs, médicaux, participation à des activités de loisirs). Des rendez-vous sur le site de *La Note Bleue* sont également possibles. Le service propose des temps collectifs (sorties, repas, visites culturelles...) animés et encadrés par les professionnels. Un véhicule adapté de sept places est à disposition pour les sorties. Des temps institutionnels sont prévus pour les réunions de service, la rédaction des PAP, l'analyse des pratiques, la rencontre des partenaires extérieurs...

À votre écoute

L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.

En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue.

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement de fonctionnement du service. En cas de besoin, vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos droits, à une personne qualifiée. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, le service informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

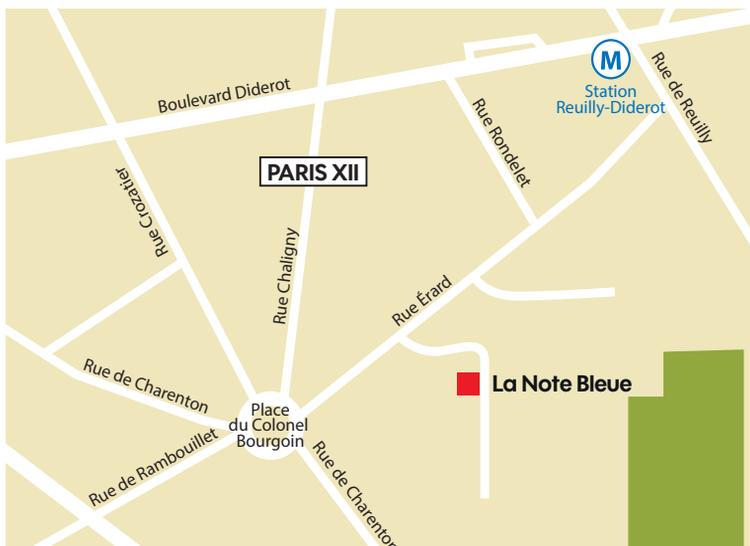
Il existe un numéro national de signalement des maltraitances : le 3977.

Votre dossier médical est protégé par le secret médical.

Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait, et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.





Décembre 2022. Crédit photo : Thomas Gogmy. Réalisation : land'™.

Certaines des photographies de ce livret ont été prises avant la crise sanitaire. En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.

Moyens d'accès : métro : lignes 1 et 8, station « Reuilly-Diderot ».
Bus : lignes 46 ou 57, arrêt « Reuilly-Diderot ».

La Note Bleue
Service d'Accompagnement Médico-Social
pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
10, rue Énard – 75012 Paris
Téléphone : 01 53 44 70 35 – Fax : 01 53 44 78 05
Courriel : samsahlanotebleue@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique et poursuit un but d'intérêt général. Elle agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Avec 124 établissements et plus de 6 300 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org